



Procès-verbal Assemblée générale 2018 Tennis-Club Boisy (4 mars 2019)

Notre président ouvre la séance à 18h40 et procède à la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1.- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017	1
2.- Démissions et admissions des membres durant la saison 2018	1
3.- Présentation et approbation des rapports:.....	2
4.- Décharge au comité et aux vérificateurs des comptes	5
5.- Changement de certains cylindres du club.	5
6.- Aménagement d'un nouvel emplacement pour un cabanon de rangement.	6
7.- Dissolution du compte clé et nouvelle réglementation d'acquisition de clé (modification des Statuts)	7
8.- Ressources du club - frais d'administration (modification de Statuts).....	7
9.- Approbation du budget 2019 et fixation des cotisations pour 2019.	7
10.- Elections du président, des membres du comité et des vérificateurs des comptes.	8
11.- Divers et propositions individuelles.....	4

Le Vice-président ouvre la séance et donne lecture des membres excusés.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017

Le président explique ensuite qu'un incident technique s'est produit avec notre site internet. Celui-ci a été résolu par D. Corradini et le PV a été mis à disposition sur notre site internet. Toutefois, notre Vice-Président demande si un membre de l'assemblée en souhaite la lecture. Tel n'est pas le cas.

Le PV est adopté à l'unanimité par l'AG.

2. Démissions et admissions des membres durant la saison 2018

Le Vice-président communique l'inventaire des mutations 2018.

Le nombre de membre au 31 décembre 2017 étaient de 148. Il est resté stable à 149 au 31 décembre 2018.

• Admissions :	26	
• Démissions :	20	
• Décès :	0	(Heureusement aucun décès n'est à déplorer)
• Art. 10	5	(Nathan Bengui, Gemina Bengui, Hussein Matar, Ayat Matar et Mathias Taco Noriega)

Les admissions sont approuvées à l'unanimité de même que les démissions par articles 10.

3. Présentation et approbation des rapports :

a. du président

Le Président procède à la lecture de son rapport.

« Cet exercice 2018 comprenait un certain nombre de défi pour le comité.

- Premièrement, la réalisation des travaux pour doter notre clubhouse d'un vestiaire fermé pour un meilleur confort des membres.
 - Je remercie Pierre Chenevard qui a assumé cette tâche de conduite des travaux du cabanon et qui activement participé à la réduction des coûts de ce chantier.
 - Le budget prévoyait des dépenses de CHF 3000.-
 - Les coûts bruts ont été de CHF 2839.19
 - Moins les déductions obtenues de CHF 318.29
 - Le coût final fût de CHF 2520.90
- Deuxièmement, l'étude des solutions pour la gestion des accès à nos installations
 - Badges électroniques :
 - Après discussion avec divers fournisseurs une solution non optimal mais satisfaisante pour notre club a été trouvée. Après plusieurs rounds de négociation, nous sommes arrivés à une offre de CHF 6'000.-.
 - Un tel investissement nécessiterait de renégocier un bail fixe de minimum 10 ans.
 - Face à l'urgence de la situation, 3 serrures défectueuses, le Comité a choisi de remplacer les serrures concernées et reporter ce projet.
- Enfin, la régularisation du cas de notre moniteur
 - Le recours entrepris par notre moniteur ne lui a pas permis d'obtenir le statut d'indépendant pour ses activités au TC Boisy.
 - En conséquence, nous avons dû prendre à notre charge la part employé et employeur des charges sociales 2017.
 - Coûts CHF 709.30
 - - Provision comptes 2017 CHF 500.-
 - Charges sur les comptes 2018 CHF 209.30
 - Une solution doit encore être trouvée pour sa couverture assurance. Pour l'heure aucune assurance ne souhaite couvrir ce risque ; toutefois, en notre qualité d'employeur, il s'agit pour nous d'une obligation légale. Des discussions sont en cours en vue de trouver une solution.
 - Les échos relatifs à la qualité de notre moniteur sont unanimes et très positifs.
 - Notre Comité a donc augmenté son salaire pour 2018 afin de lui apporter la plus grande satisfaction de travailler dans notre club.
 - Dans le même état d'esprit, nous lui financeront des cours Jeunesse & Sports en 2019.
 - Après discussion avec le service des sports, les frais d'inscription et de cours seront pris en charge par le service des Sports.
 - Eu égard à son activité pour notre club, son salaire inclura 20% des heures consacrées à la formation.

A ces divers chantiers, des éléments imprévisibles sont venus se greffer.

- Cabanon le long de la forêt
 - Nous avons été contraints de démonter les cabanons par le service des forêts. Ceux-ci doivent être distant de plus de 10 mètres de la forêt.
 - Une solution est à l'étude pour en relocaliser un à l'angle du court 1 avant l'ouverture de la saison.
 - Une première offre d'une entreprise de maçonnerie nous est parvenue pour un coût de CHF 8'000.-.
 - Nous ne souhaiterions pas excéder CHF 5'000.- pour ce projet. Cela ne sera réalisable qu'avec la participation des membres.

- Santé des membres
 - 2018 aura marqué les esprits par un deuxième incident de santé. Nous nous réjouissons de l'heureux dénouement qu'a connu Renato et le félicitons de sa persévérance et sa force de caractère sur le long chemin de la rééducation.
 - La gravité de ce cas a amené le comité à étudié diverses possibilités d'équiper le club house d'un défibrillateur. Si le coût d'un tel appareil est important, nous espérons que celui sera bien accueilli par les membres.

Les différents cas précités montrent que le besoin d'investissement dans nos infrastructures sont bien présents.

- Dès 2019, nous provisionnerons au minimum 1000.- par année pour créer une réserve d'investissements futurs. Pour financer cette mesure, il n'est pas exclu que le comité propose une augmentation des cotisations adultes pour l'exercice 2020.
- Afin de financer les travaux à cours termes, nous proposons diverses mesures.
 - La dissolution du compte de dépôt clé
 - Des revenus supplémentaires, ventes de clés et frais de rappel
 - Adaptation de nos procédures pour répondre au critère de subside de l'aide à la formation »

b. des comptes

Le Président procède à la lecture du rapport.

« Au cours de l'exercice 2018, nous avons introduit le poste des charges du personnels pour comptabiliser les paiements de salaires de notre moniteur.

Le chiffre d'affaire net s'élève à CHF 33'830.-. Les déductions accordées représentent 10,30 % des produits bruts.

A noter que, les charges du personnel se chiffrent à CHF 6'197.57.

L'année 2018 se solde sur une perte comptable de CHF 1'753.43 (budgété : CHF 1'600.-). Les facteurs exceptionnels suivants ont impacté les comptes 2018 :

- Les travaux pour le vestiaire se sont élevés à CHF 2'520.90 contre un budget prévu de CHF 3'000.-.
- La régularisation des charges sociales du moniteur a grevé l'exercice 2018 de CHF 209.30.
- Les provisions pour les charges d'énergie étaient insuffisantes et ont généré un report sur 2018 de CHF 98.-

Au cours de l'exercice écoulé, le comité a généré divers produits par des déductions obtenues visibles tant dans les déductions sur charges d'achat et de services, CHF 657.01, que les revenus exceptionnels, CHF 248.14, ainsi que des escomptes visibles dans les produits financiers, CHF 225.46. Ces divers produits totalisent CHF 1'130.61. »

c. des vérificateurs des comptes

Alain Tschabold, 2^{ème} rapporteur des comptes, donne lecture du rapport des vérificateurs, qui est le suivant :

« En notre qualité de 1er rapporteur et 2ème rapporteur, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2018 en date du 27 février 2019. Nous avons procédé à un contrôle dit restreint selon les normes en vigueur.

Notre vérification a porté notamment sur le bon respect du budget présenté et un audit des pièces justificatives des opérations comptables réalisées. Toutes les différences significatives ont pu être valablement justifiées.

Sur la base des pièces contrôlées et des documents fournis, aucune irrégularité n'a été constatée et nous avons pu apprécier le soin et la précision de la tenue de la comptabilité.

Les comptes font apparaître une fortune nette de CHF 44'704.07 au 31 décembre 2018, compte tenu d'une perte de CHF 1'753.43 pour l'exercice 2018. Ces éléments reflètent la situation financière exacte du club, après les travaux de 2'520.90 francs nets pour l'aménagement du vestiaire.

Nous avons vu que le nouveau programme développé par le comité a permis de tenir ses engagements et toutes les prestations 2018 ont été facturées avant la fin de l'exercice. De plus, le poste des créances clients a été sensiblement réduit au cours de l'exercice clos au 31.12.2018.

Nous recommandons à l'assemblée de les approuver. »

La parole est donnée à l'assemblée. Elle n'est pas demandée.

d. de la commission technique et manifestation

Yves Studer donne lecture de son rapport qui est le suivant.

« INTERCLUB

3L M pour 2018 2^{ème} ligue - Capitaine Michele Magistrale (1^{ère} année)

L'équipe a terminé 2^{ème} à 2 point du 1^{er} Valeyres sous Montagny (26 point). 3^{ème} Bercher, 4^{ème} Bière et 5^{ème} Cugy. SwissTennis a proposé que l'équipe monte en 2^{ème} ligue pour 2019 ce qui a été accepté par l'équipe donc nous aurions une équipe en 2^{ème} Ligue.

Le Capitaine reste Michele.

3L M - Capitaine Christophe Pannatier.

L'équipe a terminé 5^{ème} d'un groupe de 6 avec 15 point à un point du 4^{ème} (groupe avec Le Chataignier (41 points), Stade-Lausanne (39 points), Granges-Marnand (19 points), Montcherand (16 points) et Etoy (5 points).

15&U Boys Ligue B - Capitaine Ramon

Les juniors (4 juniors) ont terminé dernier du groupe avec 1 point (avec Villeneuve, Echallens et Fairplay Puidoux.

La météo a été clémente pour saison interclub 2018.

Toute personne intéressée à jouer les interclubs peut contacter un des capitaines.

LOMBARDET

Il n'a pas eu assez de volontaires pour jouer la Lombardet en 2018 donc aucune équipe n'a été inscrite

TOURNOIS INTERNES

TOURNOI D'ÉTÉ avec HANDICAP 29 juin au 15 juillet

20 participants en 2018 (19 en 2017)

Elvis Castro a gagné contre Marc Isenring (7-6 / 4-6 / 12-10)

TOURNOI D'AUTOMNE 24 août au 22 septembre

Simple Messieurs - 20 participants en 2018 (19 en 2017)

Gagné par Emmanuel Meija contre Frédéric Sady (2-6 / 6-1 / 6-1)

Double messieurs gagné par Alain Tschabold et Michele Magistral contre Christopher Pannatier et Donato Stefanelli.

Le tournoi Multi Génération et juniors n'a pas été achevé

Tournoi Fin Saison (fin août)

Tournoi organisé par Ramon. 5 participants junior. 1^{er} du group est Uday Tewari.

STAGE ADULTES

Un stage adulte a eu lieu en juillet 2018.

MANIFESTATIONS

Les terrains ont ouvert tôt cette année le samedi 14 avril.

L'apéritif d'ouverture de saison a eu lieu le jeudi 17 mai à 18h.

Nous avons reconduit la possibilité de jouer avec un invité sans restriction le lundi et mercredi.

Nous avons également reconduit la quinzaine matches défis et invités ou les membres pouvaient jouer un match défis ou avec un invité à toute heure ainsi que la gratuité des invité à partir d'octobre.

Cette année c'était la brisolée. Très bonne ambiance et beaucoup de membres présents avec famille

RESERVATIONS 2018

Voici le top trois des membres actifs ayant le plus réservé en 2018 :

- 1) Pierrette Crisinel --> 89 (94 en 2017)
- 2) Gilbert Faucherre --> 76 (73 en 2017)
- 3) Jan Van Buggenhout --> 66 (60 en 2017) »

e. du responsable des juniors

Fabrice Pellaz donne lecture de son rapport qui est le suivant.

« Notre professeur Ramon a effectué sa 2ème saison au sein du club.

2018 est une magnifique saison en tous points de vue. Les courts étaient impeccables, le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous, mais surtout nos juniors ont joué au tennis dans la joie et la bonne humeur. Et je peux vous dire que j'ai vu des centaines de sourires sur les courts.

C'est également une très belle année, puisque nous avons presque doublé le nombre de juniors inscrits aux cours. Passant de 22 à 39, et de nombreuses filles en plus.

Sous l'impulsion de Ramon nous avons organisé en 2017 un tournoi de fin de saison pour nos juniors. Les enfants ont eu tellement de plaisir que nous avons à nouveau organiser ce tournoi en 2018.

.... et pour la première fois depuis presque 20 ans, une équipe Interclubs juniors a défendu les couleurs du club.

Les informations pour les cours 2019 seront prochainement sur le site internet de notre club et parviendront aux membres du club par courrier. Les inscriptions se feront à nouveau par internet comme depuis plusieurs années. »

4.- Décharge au comité et aux vérificateurs des comptes

La parole n'est pas demandée.

L'assemblée donne décharge au comité à l'unanimité.

L'assemblée donne décharge aux vérificateurs des comptes à l'unanimité.

5.- Changement de certains cylindres du club

a. Votation sur le projet de changement

Le président présente le projet établi par le comité, soit le changement de trois cylindres défectueux donnant accès au club et/ou aux terrains. Si des membres devaient toujours avoir des problèmes avec leur clé après le changement des cylindres, un remplacement de clé sera effectué, sans frais.

Il est impératif de changer les cylindres qui ne fonctionnent plus.

Aucun membre ne demande la parole.

Il est passé au vote.

Le projet est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

b. Votation sur le budget du projet

Le président évoque le budget du projet de changement des cylindres. Il est de CHF 500.- par serrure, soit CHF 1'500.- en tout.

Aucun membre ne demande la parole.

Il est passé au vote.

Le budget est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

6.- Aménagement d'un nouvel emplacement pour un cabanon de rangement

a. Votation sur le projet d'emplacement

Le président évoque à nouveau l'obligation de modifier l'emplacement d'un cabanon de rangement (Service des forêts a refusé l'emplacement aux abords de la forêt). Le nouvel emplacement sera à l'intérieur du court 1, à l'angle nord-est. Cela impliquera l'enlèvement d'arbuste et la stabilisation du terrain avant placement du cabanon. Le budget est de CHF 5'000.-

.

Un membre demande si l'accord du bailleur est nécessaire. Tel est le cas.

Un autre membre demande s'il y a un autre emplacement possible. Seul la terrasse pourrait l'accueillir, ce qui impliquerait une perte de place.

Un troisième membre demande s'il faut une mise à l'enquête. Cela sera vérifié par le Comité avant le début des travaux.

Il est passé au vote.

Le projet est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

b. Votation sur le budget du projet

Aucun membre ne demande la parole sur ce budget de CHF 5'000.-.

Il est passé au vote.

Le budget est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

7.- Dissolution du compte clé et nouvelle réglementation d'acquisition de clé (modification des Statuts)

a. Votation sur la dissolution du compte dépôt-clés

Le président expose les raisons de la dissolution de ce compte dépôt-clés et des conséquences pour les membres (renonciation à percevoir CHF 20.- à la sortie du club, en contrepartie du retour de la clé).

Aucun membre ne demande la parole.

Il est passé au vote.

La dissolution est acceptée par l'assemblée à l'unanimité.

b. Votation sur le principe de la nouvelle réglementation (modification des Statuts)

Aucun membre ne demande la parole.

Il est passé au vote.

Le changement des Statut est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

c. Votation sur le montant requis pour l'acquisition d'une clé (CHF 20.-)

Aucun membre ne demande la parole.

Il est passé au vote.

Le montant est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

8.- Ressources du club - frais d'administration (modification de Statuts)

Le président expose que suite à l'approbation des points 7.b et 7.c par la présente assemblée, nous devons modifier nos statuts. En effet, l'article 36 mentionne nos ressources et doit donc être modifié en conséquence.

La parole n'est pas demandée.

L'assemblée accepte la modification des Statuts.

9.- Approbation du budget 2019 et fixation des cotisations pour 2019

Le président présente le budget 2019 :

Celui-ci se présente comme suit :

Chiffre d'affaire net	CHF	34000.-
Résultat brut d'exploitation	CHF	28000.-
Résultat après charges du personnel	CHF	22500.-
Résultat d'exploitation	CHF	3200.-
Résultat d'exercice	CHF	-3000.-

La parole n'est pas demandée. Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

10.- Elections du président, des membres du comité et des vérificateurs des comptes.

Les membres se représente à leurs postes respectifs.

Olivier Boschetti annonce accepter de rester au sein du comité, en tant que secrétaire, une dernière année de plus. Il annonce d'ores et déjà qu'il ne continuera pas après l'exercice en cours.

Concernant les vérificateurs des comptes, Philippe Valéry Wegmann a terminé son mandat.

Le comité propose que Alain Tschabold devienne 1^{er} rapporteur et Michele Magistrale devienne 2^{ème} rapporteur. Donato Stefanelli se propose à titre de suppléant.

Ces trois membres sont élus à leurs postes respectifs par acclamation.

11.- Divers et propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue au comité. Le Président demande toutefois si quelqu'un souhaite prendre la parole. La parole n'est pas demandée. Le Président clôt la séance à 20h05.

Lausanne, le 4 mars 2019

Le comité